CŒUR À CŒUR 2022 : RÉSUMÉ POUR LES ÉCOLES

LA CAUSE : “ENFANTS ET FAMILLES VULNÉRABLES EN SUISSE”

La RTS, en collaboration avec la Chaîne du Bonheur, revient en 2022 avec l’émission Cœur à Cœur et s’engage pour protéger les enfants victimes de violence familiale, d’abus physiques, sexuels, psychologiques et de négligence en Suisse. Cœur à Cœur s’engage également à contribuer à prévenir cette violence en améliorant le contexte familial dans lequel grandissent ces enfants. En effet, il s’agit souvent de familles vulnérables qui sont confrontées à de grandes difficultés, avec parfois des parents qui souffrent de maladie psychique ou d'addiction, qui sont en prison, qui vivent dans la pauvreté ou souffrent d’isolement social.

La négligence et la souffrance dont ces enfants sont victimes a des conséquences pour leur développement mental, cognitif et physique. Devenu·e·s adultes, cela a un impact négatif sur leurs chances de s’insérer dans la société.

Cette situation est inacceptable et c’est pourquoi la RTS et la Chaîne du Bonheur se mobilisent grâce à Cœur à Cœur afin de venir en aide à ces enfants.

Le foyer familial devrait être un lieu serein et tous les enfants devraient avoir droit à une enfance heureuse et insouciante.

CŒUR À CŒUR 2022

- Objectifs
  - Sensibiliser et mobiliser les romand·es à la cause des enfants victimes de violence familiale en Suisse et/ou qui grandissent dans des familles confrontées à de grandes difficultés.
  - Collecter le maximum de fonds pour la Chaîne du Bonheur afin de financer des projets d’associations pour venir en aide aux enfants et familles vulnérables.
  - Permettre aux romand·es de s’engager activement, par des dons ou en créant des projets pour mobiliser leur entourage.

- Déroulé de l’opération

Cœur à Cœur se déroulera du 17 au 23 décembre 2022. Tania Chytil, Philippe Martin et Jonas Schneiter sillonneront les 7 cantons romands à la rencontre du public. L’émission sera diffusée sur RTS La première de 8h35 à 18h00, relayée en continu sur RTS2. Une séquence quotidienne de 5 minutes sera diffusée sur RTS Un à 19h10. Option Musique se fera également chaque jour le relais de Cœur à Cœur. Les radios régionales romandes sont aussi partenaires de l’opération.

L’opération sera diffusée également sur les réseaux sociaux, avec un site web dédié.

Une centrale téléphonique de collecte de dons sera mise en place du 19 au 23 décembre.

- Comment s’engager ?

Les romand·es peuvent s’engager en faisant un don auprès de la Chaîne du Bonheur. Ils·elles pourront également prendre une part active à l’initiative en développant leur propre projet de collecte. Pour ce faire, une plateforme en ligne sera mise à disposition dès début novembre. Finalement, ils·elles pourront s’engager en prenant part au défi quotidien qui sera mis en place durant la semaine de Cœur à Cœur.

CŒUR À CŒUR DANS LES ÉCOLES

Promouvoir la solidarité
L'objectif en amenant l'initiative Cœur à Cœur dans les écoles est en premier lieu de sensibiliser les enfants sur la question de la solidarité. En effet, la solidarité est une valeur qui est au cœur de l'identité suisse. D'après le baromètre de la solidarité suisse qui a été réalisé en 2021, 38% des sondé·e·s observent une détérioration de la solidarité dans l'ensemble de la société. Or, cette qualité contribue grandement à la cohésion sociale et est encore plus importante aujourd'hui alors que notre société devient toujours plus individualiste. Les enfants ont un grand rôle à jouer et façonneront la société de demain, c'est pourquoi il est important de les sensibiliser aujourd'hui à ces valeurs et qu'ils·elles réalisent dès maintenant qu'ils·elles peuvent être des acteurs·trices du changement.

Concrètement, les classes et les écoles sont invitées à se mobiliser sur la problématique des enfants et familles vulnérables en créant leur propre projet afin de collecter des dons. Le projet peut prendre la forme que les élèves /enseignant·e·s souhaitent. Il peut prendre la forme d'une vente de pâtisseries, de la création d'un spectacle, d'un petit marché de noël, de l'organisation d'un loto ou d'une tombola, de la vente de calendrier, de l'exposition/vente d'œuvres d'art réalisés par les enfants de l'école, etc. La seule limite étant la créativité des enseignant·e·s/élèves !

Des kits comprenant des modèles pour des affiches, des invitations ainsi que des dépliants explicatifs sur la cause seront fournis pour aider les classes/écoles à promouvoir leurs projets.

De plus, si les enseignant·e·s/directeurs·trices d'établissements le souhaitent, leurs projets pourront être communiqués aux TV/radio locales afin de potentiellement bénéficier d'une petite promotion dans les médias locaux.

Sensibiliser à la maltraitance envers les enfants
L'initiative Cœur à Cœur permet également d'aborder la question de la maltraitance et des situations de familles vulnérables avec les élèves. Selon l'âge des élèves, les activités proposées permettront aux élèves de l'aborder de manière plus ou moins directe.

Des fiches pédagogiques existent sur la question et sont à disposition des enseignants sur le site de RTS Découverte pour les Cycles 1 et 2 ainsi que le Secondaire I.

Annexe : Chiffres clefs « Enfants et familles vulnérables »

Ces chiffres sont à prendre avec précaution. En effet, ils ne représentent probablement que la pointe de l'iceberg : de nombreux cas de violence domestique y compris à l'égard des enfants ne sont pas traités dans les hôpitaux ni recensé par les associations et ne sont donc pas comptabilisés.

Chiffres sur la problématique en Suisse :

- Chaque année 30'000 à 50'000 enfants sont victimes de violences, physiques ou psychologiques, de négligence ou d'abus sexuels ;
- En 2021, le nombre de cas relevant de la protection de l'enfant dans les cliniques pédiatriques battait un triste de record atteignant 1656 enfants[10].
- 10 à 30 % des enfants et des jeunes sont témoins de violence conjugale au cours de leur enfance.[2] Cela représente près d'un tiers d'une classe d'école, soit entre 2 et 6 enfants par classe ;

- Quelque 100'000 enfants sont concernés en Suisse par des problèmes de dépendance alcoolique au sein du milieu familial ;[4] Cela représente près de 6% des enfants en Suisse.
- Entre 7'000 à 9'000 enfants sont séparés par au moins un de leurs parents incarcérés en Suisse ;[5]
- Sur les 20 000 à 30 000 héroïnomanes[6], environ un toxicomane sur trois est parent ;[7]
- La violence domestique est, en Suisse, la première cause d'homicide avec un homicide sur deux qui relève de la violence domestique.

Chiffres sur les conséquences pour les enfants grandissant au sein d'une famille vulnérable

- La probabilité pour un enfant de développer un trouble psychique augmente d'un facteur de 3 à 7 s'il grandit dans une famille où l'un des parents a une maladie psychique[8].
- Environ 60% des enfants de parents avec une dépression développent pendant l'enfance ou l'adolescence un trouble psychique[9]
- 30 à 40% des enfants exposés à la violence présentent sur le plan clinique des troubles du comportement significatifs, nécessitant un traitement[1].
- 40% des enfants exposés à la violence présentent des retards de développement sérieux ou sont en butte à des difficultés scolaires significatives[2].
- Les symptômes de traumas, caractéristiques de l'état de stress post-traumatique, seraient présents chez plus de 50% des enfants exposés à la violence conjugale et sont également observés chez les nourrissons.
- Le risque de devenir soi-même, une fois adulte, victime ou auteur est 4 à 5 fois plus élevé pour des enfants exposés à la violence domestique pendant leur enfance.

[1] Données issues du « Rapport de synthèse, conception et développement de prestations destinées aux enfants accueillis au Cœur des Grottes », Laurence Froidevaux, 2021

[2] Idem